Direction des Études et de la Scolarité

AVIGNON UNIVERSITÉ

DÉLIBÉRATION
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DU CONSEIL ACADÉMIQUE D'AVIGNON UNIVERSITÉ
N°CFVU-2026-048

SÉANCE DU 30 AVRIL 2026

POINT 4.4.1
AVIS SUR LE RÉFÉRENTIEL DES RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT (HORS IUT) AU TITRE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

La Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), en sa séance du 30 avril 2026, sous la présidence de monsieur Bassam Jabaian, Vice-président en charge de la formation et de la vie universitaire d'Avignon Université,

Vu le code de l'éducation et notamment ses article L.712-6-1-I et L.954-2,
Vu l'arrêté du 31 juillet 2009 approuvant le référentiel national d'équivalences horaires établi en application du II de l'article 7 du décret 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences,
Vu la note de cadrage interne relative aux équivalences horaires votée au CA du 27 juin 2022 après avis du CT en date du 21 juin 2022,
Vu les statuts d'Avignon université,
Sous réserve de l'avis favorable du Comité social d'administration (CSA) d'Avignon université en sa séance du 16 juin 2026.
Après en avoir délibéré,

Emet un avis favorable sur le référentiel des responsabilités pédagogiques de l'établissement (hors IUT) au titre de l'année universitaire 2026-2027, sous réserves des modifications demandées en séance, tel qu'annexé à la présente délibération.

Vote de la CFVU : favorable à l'unanimité.

Membres composant la commission : 32
Membres présents (10) ou suppléés (12) : 22
Membres absents et non suppléés : 10

Le Président d'Avignon Université
Georges LINARÈS

Signature
le 12/05/2026 16:00:40 +02:00



Direction des études et de la scolarité

Affaire suivie par
Bassam JABAIAN

Téléphone
+33 (0)4 90 16 25 06

Courriel
gestion-cfvu@univ-avignon.fr

Référentiel des responsabilités pédagogiques de l'établissement (hors IUT)
Année universitaire 2026-2027

L'objectif de ce document est de préciser les fonctions des différents responsables pédagogiques de l'établissement (I. au niveau des composantes, II. au niveau de l'établissement)

I. Responsabilités au niveau des composantes

Responsabilité	Valorisation
Responsabilité de CER	60h 40h dans le cas d'un CER ne comportant qu'une mention
Responsabilité de mention de licence	50h +10h par tranche de 100 étudiants IP, au 1er semestre, au-delà des 100 premiers étudiants dans la mention +10h par parcours de sortie supplémentaire
Directeur d'études de licence	10h à 20h en fonction du nb de CPRE (0,5h par CPRE)
Responsabilité de mention de Lpro	40h ~~+15h par parcours supplémentaire~~ +10h par année supplémentaire
Responsabilité de mention de Master	10h (le responsable de mention devant être l'un des responsables de parcours)
Responsabilité de parcours de Master	40h pour un parcours à moins de 50 étudiants 60h pour un parcours au-delà de 50 étudiants + 15h pour un Master Erasmus Mundus
Responsabilité de parcours de Master en alternance	Les EQS de parcours + 20h + 15h par tranche de 10 alternants IP au-delà des 10 premiers alternants dans le parcours
Responsabilité d'un parcours CMI	30h +10h par tranche de 20 étudiants IP, au premier semestre, au-delà des 50 premiers étudiants dans la mention
Référent mobilités internationales	Entre 10h et 80h
~~Responsable du suivi de stage~~	~~1h30 par stage obligatoire supérieur à 2 mois~~ ~~0,5h par stage obligatoire inférieur à 2 mois~~
Responsabilité jurys VAE	3h par jury
Responsabilité Matériel informatique	20h
Responsabilité Matériel robotique	20h
Responsabilité DU et écoles thématiques certifiantes	Entre 10h et 30h
Responsabilité DAEU	20h
Responsabilité Capacité en Droit	20h

Les missions des différents responsables sont détaillées ci-dessous :

Responsabilité de CER

Le responsable du CER est l'interlocuteur privilégié de la direction de l'institut pour la gestion des activités du CER. Il est également membre du conseil consultatif de l'institut.

Missions :

- Assurer le lien entre la recherche, l'enseignement, la valorisation, et l'insertion professionnelle du CER
- Assurer la gestion des services d'enseignement des enseignants rattachés au CER
- Valider les déclarations des services prévisionnels avant envoi à la direction de composante
- Assurer la gestion du budget du CER
- Piloter le recrutement des vacataires intervenants dans les formations du CER
- Assurer la promotion et la représentation interne et externe du CER

Responsabilité de mention ~~de licence, licence professionnelle ou master~~ d'un diplôme national

Le responsable de mention est l'interlocuteur de la direction de la composante et des différents services communs et centraux pour sa formation. Il est le garant de l'application des différents textes réglementaires et décisions prises par les conseils de l'université quand ils impactent sa formation.

Un responsable de mention peut déléguer une partie de ses missions à un ou plusieurs co-responsables. Le nombre de co-responsables varie en fonction de la taille de l'effectif et du nombre de parcours intégrés dans la mention. Le responsable de mention propose au responsable du CER le nombre et l'identité des co-responsables de la mention. Cette proposition est transmise par le responsable du CER à la direction de la composante pour une validation par le conseil au mois de juin précédant l'année universitaire, pour une entrée en fonction au mois de septembre suivant.

La répartition des primes entre les co-responsables est proposée à la direction de la composante par le responsable du CER après avis du responsable de mention. Cette répartition est évaluée au prorata des responsabilités déléguées à chaque co-responsable par le responsable de mention. En cas de désaccord, la direction de la composante a la responsabilité de proposer une juste répartition. En aucun cas cette répartition ne devra se situer au-delà de l'enveloppe proposée pour la mention. Les responsabilités de chacun des co-responsables devront être précisées pour chacune des mentions en début d'année universitaire.

Missions non délégables :

- Coordonner l'ensemble de l'activité pédagogique de la mention
- Coordonner l'ensemble des parcours intégrés dans la mention avec les co-responsables chargés de ces parcours
- Assurer la transformation pédagogique de sa mention en APC
- Présider les conseils de perfectionnement restreint et élargi de la formation et mise en place au sein de la formation des recommandations de ce conseil qui se réunit au moins une fois en fin d'année universitaire. Ceux-ci doivent faire l'objet d'un Rapport d'Analyse et de Proposition rédigé par le responsable de mention qui est ensuite mis à la disposition de la direction de la composante. Le bilan de l'année universitaire est effectué par le conseil de perfectionnement à partir des données du tableau de bord des

formations communiqué par la DPAC et ~~le tableau de bord qualité fourni par la direction des études, de l'orientation et de l'insertion professionnelle, des~~ les éléments de l'évaluation de la formation par les étudiants fournis par la MAPUI
- Garantir la cohérence des parcours de formation tout au long du contrat
- Appliquer en concertation avec les responsables de parcours et de niveaux, les recommandations annuelles du conseil de perfectionnement
- Remonter les modalités de contrôle des connaissances pour chacune des UE et UCE de la maquette auprès de la composante dans les délais impartis
- Rédiger le dossier d'évaluation et d'accréditation de sa mention
- Saisir sur les plateformes de recrutement les critères d'étude des dossiers de candidature et des capacités d'accueil approuvées par les conseils de l'université. Il a la charge de saisir les données d'appel tout au long du processus de candidature
- Présider le jury de diplôme

Missions délégables à un ou plusieurs co-responsables :
- Communiquer aux étudiants dans le mois suivant la rentrée universitaire, le règlement des études, les modalités de contrôle de connaissance pour chaque UE, les modalités de validation des semestres et de l'année en cours et les modalités de progression au sein de la mention
- Assurer la direction du jury de validation d'études et des modalités particulières d'intégration des étudiants de BTS, d'IUT et des CPGE dans la mention dont il a la charge
- Coordonner le travail des directeurs d'études (pour les licences)
- Coordonner les interventions des enseignants du secondaire dans les UE de remédiation disciplinaire de licence et définition du contenu pédagogique
- S'entretenir à leur demande avec les étudiants qui ne sont pas pris en charge par un directeur d'études si leur situation personnelle l'exige (mise en place d'un régime spécial d'étude…) en identifiant et analysant leurs besoins particuliers
- Préparer les emplois du temps de la formation en lien avec le secrétariat pédagogique et le service de la scolarité
- Assurer le cadrage pédagogique des stages et l'accompagnement des étudiants dans la recherche des stages en liaison avec le directeur adjoint à l'insertion professionnelle (le cas échéant) et le service d'orientation et d'insertion de l'établissement
- Organiser et participer à l'information de sa formation lors des salons de l'orientation ou les journées d'information organisées par l'établissement à destination des lycéens et étudiants. Assurer cette information auprès des établissements d'enseignement secondaire en lien avec le service d'orientation et d'insertion de l'établissement, les responsables de parcours et les enseignants de l'équipe pédagogique
- Participer au recrutement des vacataires en lien avec le directeur du CER
- Préparer et présider les jurys d'examen de semestre et d'année
- Présider et coordonner le travail de la commission d'examen des vœux chargée de classer les demandes d'inscription et des étudiants en réorientation
- Présider la Commission d'Examen des Vœux pour le recrutement des candidats issus des plateformes Parcoursup, MonMaster et CEF
- Les co-responsables de mention participent au recrutement des étudiants en particulier l'étude des dossiers de validation d'étude et ceux provenant des plateformes Parcoursup, MonMaster et CEF
- Assurer l'examen des dossiers et la participation aux jurys des candidats postulant à la

formation via une Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)

- Assurer l'examen des dossiers et la participation aux jurys de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) avec le président de la VAE pour l'Université d'Avignon et un représentant du secteur professionnel privé
- Élaborer et mettre à jour, en concertation avec les enseignants de l'équipe pédagogique, du syllabus des cours par filières et domaines pour leur mise en ligne.
- Élaborer et mettre à jour avec la direction de la communication des plaquettes d'information et de la page web de sa formation

Directeur d'études des mentions de licence

Missions :

- Assurer le suivi des 120 étudiants (maximum) de licence dont il a la charge et la mise en œuvre des contrats de réussite pédagogique.
- Organiser, au début de chaque semestre, des entretiens individuels avec les étudiants dont l'inscription pédagogique relève de conditions spécifiques (RSE, OUI SI, parcours entrepreneuriat, 21 crédits, AJAC), afin d'adapter et d'individualiser leur parcours en fonction de leurs prérequis.
- Travailler en étroite collaboration avec les ingénieurs d'orientation de SAFIRE afin d'assurer à la fois l'accompagnement individualisé des étudiants en questionnement sur leur orientation et la construction de leur parcours pédagogique tout au long de leur licence (L1 à L3)
- Orienter les étudiants dans les dispositifs d'accompagnement pédagogiques à la réussite disponibles (parcours ALLURE, UE accompagnement) en assurant leur information, leur valorisation et en favorisant leur participation tout au long du semestre.
- ~~Organiser au début de chaque semestre des entretiens individuels avec tous les étudiants dont l'inscription pédagogique relève de conditions d'organisation spécifique soumises à la validation du DE (RSE, OUI SI, Parcours Entrepreneuriat, 21 crédits, AJAC)~~
- ~~Travailler en lien étroit avec les ingénieurs de SAFIRE afin d'assurer l'orientation active des étudiants et le choix de leur parcours pédagogique dans la licence en L1, L2 et L3.~~
- ~~Orienter les étudiants dans les dispositifs d'accompagnement pédagogique à la réussite disponibles dans le parcours ALLURE. Communiquer, valoriser et faciliter la participation aux UER accessibles à tous les étudiants de L1, dès le début et tout au long du semestre.~~
- ~~Orienter les étudiants dans les dispositifs d'accompagnement individualisés disponibles dans l'UE accompagnement.~~
- Gérer les contrats pédagogiques de réussite de chaque étudiant dont il a la charge durant les deux premières années de la licence en l'adaptant à l'évolution de la situation de l'étudiant et à son projet.
- ~~Organiser des entretiens avec les étudiants inscrits sous condition afin d'individualiser leur parcours pédagogique en fonction de leurs prérequis particuliers.~~
- S'entretenir avec les étudiants à leur demande notamment si leur situation personnelle CMA l'exige (mise en place d'un régime spécial d'étude, demande de césure...) en identifiant et analysant leurs besoins particuliers.
- Renvoyer les étudiants vers les services compétents pour tous les problèmes ne relevant pas de la sphère pédagogique.
- ~~Participer à la journée d'accueil des étudiants afin de les informer des dispositifs d'accompagnement à la réussite existants dans la formation et à l'université~~
- ~~Travailler en étroite collaboration avec un ingénieur orientation identifié de SAFIRE~~

~~(dispositif CAPACITÉ) chargé d'accompagner le directeur des études. Ce dernier assurera la prise en charge de l'étudiant en questionnement sur son projet d'orientation pour l'orienter vers des formations plus adaptées.~~

- Participer à la commission d'examen des vœux chargée d'analyser les dossiers sur Parcoursup.
- Signaler à la scolarité la non-assiduité des étudiants boursiers dont il a la charge

Responsabilité d'un parcours labellisé CMI ~~ou BI~~

Missions :

- Mettre en œuvre ~~du~~ le CMI ~~ou BI~~ dont il a la charge. Il collabore avec les autres porteurs de CMI notamment au sein de sa composante et avec le chargé de mission pour la coordination et la mutualisation des CMI d'AU.
- Assurer le déploiement pédagogique du référentiel des CMI ~~ou BI~~ et des enseignements tels qu'ils ont été présentés dans le dossier d'accréditation par le réseau FIGURE au démarrage et les évolutions qui ont été validées par celui-ci lors de la visite à mi-parcours ou demandées au fur et à mesure, *e.g.* Unités d'Enseignement, insertion recherche, stage de fin d'année et mobilité internationale.
- Travailler en synergie avec les responsables de diplôme de licence et de master support du CMI ~~ou BI~~. Il doit assurer une information annuelle auprès du CER de rattachement. Il est en charge de réunir l'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement du CMI une à deux fois par an et de proposer un compte rendu de réunion.
- Participer à la promotion du CMI ~~ou BI~~ dont il est le porteur auprès des lycéens lors des différentes actions coordonnées par l'université ou sa composante de rattachement.
- Organiser la procédure de recrutement des étudiants aux niveaux L1, L2, L3 et M1 selon les modalités retenues par le réseau FIGURE notamment en assurant le paramétrage de la plate-forme Parcoursup et le suivi des candidats lors de la phase d'orientation active. Il assure l'organisation des auditions des candidats et l'information des résultats de la commission de recrutement.
- Assurer le suivi individuel des étudiants tout au long des semestres du L1 au M2, la bonne organisation des enseignements du CMI ~~ou BI~~ et des activités annexes associées.
- Participer aux commissions thématiques et il répond aux sollicitations du réseau FIGURE.

Référent mobilités internationales

Il assure le suivi des programmes d'échange dans la composante ou CER en liaison avec la Direction des Relations Internationales (DRI), les établissements partenaires étrangers et le cas échéant les autres composantes

Missions :

- Informer les étudiants d'Avignon Université des possibilités de mobilité dans les établissements partenaires étrangers et des aides afférentes afin de favoriser leur mobilité sortante par le biais de réunions d'information semestrielles.
- Établir et signer les contrats d'étude des mobilités entrantes et sortantes en accord avec les responsables des formations concernées de sa composante et des établissements étrangers partenaires
- Assurer le suivi des inscriptions pédagogiques des mobilités entrantes et la liaison avec les secrétariats de formation des établissements partenaires pour les mobilités sortantes

- Participer aux commissions d'attribution des bourses de mobilité
- Assurer toute autre mission convenue dans le cadre des relations internationales au sein de sa composante ou de son CER.
- Assurer la validation des crédits ECTS des étudiants en mobilité entrante en coordination avec les responsables de formation et/ou d'UE concernés

~~**Responsable du suivi de stage**~~

~~Le responsable du suivi de stage est un enseignant qui a pour rôle de s'assurer du bon déroulement du stage et du respect des stipulations de la convention de stage. Pour assurer un encadrement de qualité des stagiaires, chaque responsable peut suivre simultanément 24 stagiaires au maximum. Il doit contacter en milieu de période de stage le tuteur du stagiaire au sein de l'organisme d'accueil afin de s'assurer du bon déroulement du stage.~~

~~D'autre part le responsable du suivi de stage doit suivre régulièrement le stagiaire par des contacts téléphoniques réguliers. En cas de problème le responsable peut proposer le cas échéant à l'organisme d'accueil une redéfinition d'une ou des missions pouvant être accomplies. Dans des cas précis d'interruption de stage ou de rupture de la convention de stage prévus par la loi, le responsable du suivi du stage intervient auprès du responsable de mention pour décider de la validation du stage ou pour proposer une modalité alternative de validation.~~
~~Il guide et conseille l'étudiant dans la réalisation du mémoire et dans la préparation de la soutenance orale.~~
~~Le responsable du suivi de stage est chargé de l'évaluation du rapport de stage et participe au jury de soutenance si celle-ci est prévue dans les modalités d'évaluation.~~

Responsabilité jurys VAE
Missions :
- Assurer la présidence de jury de Validation des Acquis de l'Expérience au sein de l'établissement
- Veiller à la cohérence de la démarche de validation des acquis de l'expérience de l'établissement, en coordination avec le Service de la Formation Tout au Long de la Vie

Responsabilité matériel et logiciels informatique - CERI
Missions :
- Piloter la gestion des ressources matérielles et logicielles du CERI
- Assurer l'interface entre tous les enseignants du CERI et la DOSI pour la remontée des demandes spécifiques en matériel et logiciels
- Assurer le suivi des demandes d'intervention et de résolution des problèmes techniques dans les salles informatiques

Responsabilité matériel robotique et systèmes embarqués - CERI
Missions :
- Piloter la Gestion des ressources matérielles Robotiques avec le Directeur du CERI
- Piloter l'activité autour de la robotique et des systèmes d'embarqués
- Piloter la participation du CERI à la coupe de France de robotique
- Participer à la constitution de démonstrateur pour des manifestations de vulgarisation scientifique

II. Responsabilités au niveau de l'établissement

Responsabilité	Valorisation
Coordinateur LANSAD	45h
Responsable de la certification Ecri+	30h
Responsable pédagogique PIX	30h
Coordinateur des tests de positionnement	15h
Coordination FLE à la MDI	30h
Coordination CMI FIGURE/AU (Inter CMI)	30h
Coordination des LAS	30h
Responsable parcours entrepreneuriat	30h
Coordination UE TEDS	30h

Les missions des différents responsables sont détaillées ci-dessous :

Coordinateur de la Mission LANSAD (langues pour spécialistes des autres disciplines)

Missions :

- En lien direct avec la maison de l'international, coordonner le travail des enseignants afin de mettre en place un ensemble cohérent d'enseignements conduisant à la certification en langue des étudiants de licence et de CMI.
- Il est consulté et associé aux décisions des composantes concernant les cours Lansad (volume horaire, semestres, certification, recrutement, crédits)
- Proposer les services prévisionnels d'enseignement en concertation avec les enseignants et les entités
- Il est la personne contact pour le POEM, les secrétariats pédagogiques, les étudiants
- Recruter les vacataires (hors constitution des dossiers administratifs)
- Informer les vacataires des objectifs et supports de cours
- Coordonner les équipes enseignantes quant aux contenus de cours et à l'évaluation
- Coordonner les actions pédagogiques à mettre en place au sein des composantes (certification en langue, création de matériels pédagogiques, etc.)
- Élaborer / mettre à jour, en concertation avec les enseignants du LANSAD les descriptifs des cours par niveaux, filières domaine pour mise en ligne
- Participer aux ateliers TICE de la MAPUI et colloques didactiques des langues du secteur Lansad.

Responsable de la certification Ecri+

Missions :

- Mettre en place une certification en français évaluant les compétences rédactionnelles des étudiants à la fin de leur 1er cycle universitaire

- Mettre en place des tests de positionnement à l'entrée en licence
- Mettre en place des questionnaires d'évaluation
- Organiser l'évaluation des compétences en lien avec la scolarité et les responsables de licence.
- Mettre en place un lien avec le projet Ecri+ coordonné par l'université de Strasbourg
- Participer à la définition du contenu pédagogique des UEO/R de remédiation en français du dispositif ALLURE et de l'UCE soutien en français de l'UE accompagnement de L1 (2ème semestre) en lien avec l'ingénieur en remédiation du SAFIRE et les PRAG recrutés sur la remédiation
- Assurer la responsabilité pédagogique et la gestion de l'UEO Ecri+
- Faciliter l'accès aux ressources et outils Ecri+ d'auto-formation en français en ligne
- Participer à la définition du contenu pédagogique des UEO/R de remédiation en français du dispositif ALLURE et de l'UCE soutien en français de l'UE accompagnement de L1 (2ème semestre) en lien avec l'ingénieur en remédiation du SAFIRE et les PRAG recrutés sur la remédiation
- Assurer la responsabilité pédagogique et la gestion de l'UEO Ecri+
- Faciliter l'accès aux ressources et outils Ecri+ d'auto-formation en français en ligne

Responsable pédagogique PIX

Missions :

- Assure la coordination et la gestion transversale de la formation PIX
- Constitue l'équipe pédagogique en assurant le recrutement des vacataires en lien avec les personnels du SAFIRE pour les cours « outils numériques »
- Valide les certifications auprès de la scolarité
- Assurer la responsabilité pédagogique et gestion de l'UEO PIX

Coordinateur des tests de positionnement

Il assure la coordination et la gestion des tests de positionnement en relation avec le SAFIRE et les composantes

Missions :

- Coordonner l'élaboration des tests de positionnement en début de L1
- Définir la partie transversale des sujets de tests
- Assurer le lien avec les responsables de licence pour élaborer la partie disciplinaire

Coordination FLE à la Direction des relations internationales (DRI)

Il assure la coordination pédagogique des formations en français des étudiants étrangers non francophones au sein du Service des Langues

Missions :

- Ingénierie pédagogique des cours et stages intensifs de FLE (DUEF, UEO, cours spécifiques, etc.),
- Assurer le recrutement des vacataires, (hors constitution des dossiers administratifs)
- Coordonner l'équipe pédagogique (distribution des services prévisionnels validés par le directeur de la Direction des relations internationales, suivi de la mise en ligne des documents sur la plateforme pédagogique, contenus des cours, évaluation),
- Encadrement des stagiaires recrutés pour intervenir dans les formations DUEF ou cours intensifs, etc.,

- Encadrement de l'organisation cours de FLE semaine d'accueil de la Direction des relations internationales (septembre et janvier - coordination de l'équipe pédagogique, test de positionnement et répartition des groupes),
- Encadrement et coordination de cours d'été autres formations mises en place,
- Élaborer les maquettes de formation courte permettant octroi de crédits après vote de la CFVU.
- Élaborer / mettre à jour, en concertation avec les enseignants les descriptifs des cours par niveaux, filières domaine pour leur mise en ligne.
- Participer aux ateliers TICE de la DOSI et colloques didactiques des langues du secteur Lansad.

Coordination CMI FIGURE/AU (Inter CMI)

Le responsable de la coordination CMI (Cursus Master en Ingénierie) ~~et BI (Bachelor en ingénierie)~~ FIGURE/AU est mandaté par le président de l'université d'Avignon au sein de l'Assemblée Générale de l'association réseau FIGURE qui est le comité de pilotage du Réseau. Ce comité prend les décisions pédagogiques et stratégiques sur l'ensemble du spectre d'actions du réseau. Ce responsable coordination est notamment en charge d'organiser avec les responsables de CMI ~~ou BI~~ les visites et le suivi des CMI ~~ou BI~~ de l'université par les experts du réseau FIGURE.

La mise en place de différents CMI ~~et BI~~ au sein d'Avignon Université nécessite une coordination locale, une aide au pilotage centralisée et une réactivité tant avec le réseau figure qu'au sein même de l'université. Le bon développement et le soutien permanent de ces CMI ~~et BI~~ doivent permettre de répondre au cahier des charges du référentiel des CMI et BI ainsi qu'aux exigences de qualité des programmes afin de garantir les engagements pris par notre établissement auprès des étudiants et du réseau FIGURE.

Il est l'interlocuteur privilégié concernant toutes les questions transversales liées à l'organisation et au fonctionnement des CMI ~~et BI~~ (référentiel réseau FIGURE) notamment auprès de chaque responsable de service concerné par les CMI à AU.

Il est à l'écoute de chaque porteur de CMI, des responsables de diplômes support de CMI, des directeurs de composantes hébergeant des CMI dans leurs formations et des étudiants en CMI. Il apporte son soutien et son expertise aux porteurs de chaque CMI même si les spécificités organisationnelles de chaque CMI (organisation des enseignements, gestion des emplois du temps, mises en situation, examen, délibération...) restent à la charge de chacun des porteurs de CMI avec l'appui des équipes et des secrétaires pédagogiques respectifs.

Missions :

- Coordonner les enseignements d'Ouverture Socio-Économique et Culturelle
- Assurer une communication harmonisée sur l'ensemble des CMI de l'établissement (plaquette, campagnes de communication)
- Définir les modalités de recrutement
- Élaborer un calendrier événementiel du CMI.

Coordination des licences avec option accès santé (L.AS) »

Le responsable est chargé de la coordination pédagogique des L.AS au sein de l'université d'Avignon, en lien avec le responsable L.AS de la composante santé d'AMU.

Il assure le suivi de l'évolution du partenariat pédagogique relatif à l'accès aux études de santé entre AMU, Avignon Université et l'Université de Toulon. Il est l'interlocuteur d'AMU pour la mise en œuvre pédagogique des L.AS à l'université d'Avignon.

Au sein d'Avignon Université, il est l'interlocuteur des directions de composante et des responsables pédagogiques concernés pour toutes les questions relatives aux dispositions et à l'organisation pédagogiques des L.AS et à leurs éventuelles évolutions. Il est chargé d'informer les responsables des licences concernées et les étudiants sur toutes les questions pédagogiques (cours en ligne et examens de la mineure santé, calendrier de l'année, dispositifs spécifiques des règlements des études de licence, modalités d'accès aux études de santé…) et d'assurer la coordination de la mise en œuvre des L.AS au sein des composantes.

Responsable du parcours entrepreneuriat en licence

Le parcours entrepreneuriat est adossé par défaut à l'ensemble des licences d'Avignon Université. Ce parcours est réalisé en 2 ans et débute en L2. Ces enseignements sont assurés à distance en asynchrone afin de permettre l'accès aux cours à l'ensemble des étudiants quelle que soit leur mention de licence d'origine.

Missions :

- Rédiger des référentiels de formation
- Adapter les pratiques pédagogiques à l'enseignement intégralement à distance
- Recruter les tuteurs, organiser leurs interventions, attribuer les groupes de projet, assurer le lien entre les tuteurs et les étudiants, suivre leurs interventions, …
- Préparer le programme des classes virtuelles
- Recruter des vacataires pour l'animation des classes virtuelles, organiser le planning et le cahier des charges des interventions
- Mettre en place du planning des épreuves orales (recensement des disponibilités des étudiants et des coachs)
- Membre du jury pour toutes les épreuves orales de gestion de projet
- Noter les projets tutorés (pas d'heures de cours prévues)
- Informer les étudiants intéressés par le parcours par mail, téléphone, classes virtuelles, JPO, …
- Gérer les étudiants inscrits (inscription espace de cours, suivi assiduité, relance en fin de semestre, relance en cas de travaux rendus tardivement, …)
- Suivre la satisfaction et les attentes des étudiants à distance
- Rédiger des documents de communication
- Assurer le contact avec les secrétariats pédagogiques et les responsables des différentes licences
- Animer les réunions entrepreneuriat et harmonisation des actions avec Safire
- Élaborer la maquette
- Enregistrer les informations dans Neige (intervenants, répartition des heures de cours, …)

Coordination UE TEDS

- Assure la coordination pédagogique de l'UE TEDS pour l'ensemble des licences (services prévisionnels, contenus des cours, mise en ligne des documents sur la plateforme pédagogique, évaluation)
- Constitue l'équipe pédagogique en assurant le recrutement des vacataires en lien avec les personnels du SAFIRE